

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.11.2014

Numéro de version 2

Révision: 06.11.2014

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **Oeko-Spachtel**

Code du produit: 164 / 2L

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Emploi de la substance / de la préparation: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Service chargé des renseignements: Mastic

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur: AKEMI - Chemisch-technische Spezialfabrik GmbH
Lechstraße 28
D 90451 Nürnberg
Tel. +49(0)911 - 642960
Fax. +49(0)911 - 644456
e-mail info@akemi.de

Service chargé des renseignements:

Laboratoire

1.4 Numéro d'appel d'urgence: Département Produits et Sécurité AKEMI chemisch technische Spezialfabrik GmbH

Tel. +49(0)911-64296-59

Horaires de bureau :

du Lundi au Jeudi de 7 :30 à 16 :30

le Vendredi de 7:30 à 13:30

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger

néant

Mention d'avertissement

néant

Mentions de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires:

Contient bis(2-éthylhexanoate) de cobalt. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.11.2014

Numéro de version 2

Révision: 06.11.2014

Nom du produit: Oeko-Spachtel

(suite de la page 1)

· vPvB: Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**· Description: Mélange: composé des substances indiquées ci-après.· Composants dangereux:

CAS: 51728-26-8 NLP: 500-111-9	Pentaerythritol, Ethoxylated, Esters with Acrylic Acid ☒ Xi R36/38; ☒ N R51/53 ☒ Aquatic Chronic 2, H411; ☒ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	1-5%
CAS: 136-52-7 EINECS: 205-250-6 Reg.nr.: 01-2119524678-29-xxxx	bis(2-éthylhexanoate) de cobalt ☒ Xn R62; ☒ Xi R43; ☒ N R50/53 ☒ Repr. 2, H361f; ☒ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; ☒ Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	<1%

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.**SECTION 4: Premiers secours****4.1 Description des premiers secours**

- Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**· Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers· Équipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pas nécessaire.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.11.2014

Numéro de version 2

Révision: 06.11.2014

Nom du produit: Oeko-Spachtel

(suite de la page 2)

· **6.4 Référence à d'autres sections**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

· **Préventions des incendies et des explosions:**

Aucune mesure particulière n'est requise.

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Aucune exigence particulière.

· **Indications concernant le stockage commun:**

Pas nécessaire.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Protéger contre le gel.

· **Classe de stockage:**

10

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· **8.1 Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· **DNEL**

136-52-7 bis(2-éthylhexanoate) de cobalt

Oral	DNEL (Langzeit-wiederholt)	0,0558 mg/kg bw/day (BEV)
Inhalatoire	DNEL (Langzeit-wiederholt)	0,235 mg/m ³ Air (ARB) 0,037 mg/m ³ Air (BEV)

· **PNEC**

136-52-7 bis(2-éthylhexanoate) de cobalt

PNEC (fest)	10,9 mg/kg Trockengew (BO)
	9,5 mg/kg Trockengew (MWS)
	9,5-11,2 mg/kg Trockengew (SWS)
PNEC (wässrig)	0,37 mg/l (KA)
	0,00236 mg/l (MW)
	0,00051 mg/l (SW)

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.11.2014

Numéro de version 2

Révision: 06.11.2014

Nom du produit: Oeko-Spachtel

(suite de la page 3)

• **8.2 Contrôles de l'exposition**

• Equipped de protection individuel:• Mesures générales de protection et d'hygiène:• Protection respiratoire:• Protection des mains:

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

N'est pas nécessaire.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Les directives relatives à l'utilisation du produit référencé sous «gants protecteurs» doivent être conformes aux spécifications CEE-Directive 89/686/EWG et à la Norme EN374 qui en résulte, comme par exemple le type de gant indiqué ici-après. Lors des essais conformes à la EN374 dans les laboratoires de la société KCL avec des échantillons tests de différents types de gants recommandés, ceux-ci ont évalués les temps pendant lesquels le gant est résistant aux substances chimiques. Ces recommandations sont valables uniquement pour le produit livré et cité dans la fiche de sécurité et pour la fonction indiquée. En cas de dissolution dans ou lors du mélange avec d'autres substances et en cas de conditions non-conformes à la Norme EN374, il est vivement recommandé de contacter le fournisseur des gants CE-approuvés (par exemple KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet: www.kcl.de).

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

• Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

• Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

• Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Butylcaoutchouc

• Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:Butoject (KCL, Art No. 897, 898)
Butylcaoutchouc• Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:

Caoutchouc nitrile

• Protection des yeux:

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

• **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

• Indications générales.• Aspect:

Forme:

Pâteuse

Couleur:

Gris clair

• Odeur:

Spécifique au produit

• Seuil olfactif:

Non déterminé.

• valeur du pH:

Non déterminé.

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.11.2014

Numéro de version 2

Révision: 06.11.2014

Nom du produit: Oeko-Spachtel

(suite de la page 4)

· <u>Changement d'état</u> <u>Point de fusion:</u> <u>Point d'ébullition:</u>	Non déterminé. Non déterminé.
· <u>Point d'éclair</u>	Non applicable.
· <u>Inflammabilité (solide, gazeux):</u>	Non applicable.
· <u>Température d'inflammation:</u> <u>Température de décomposition:</u>	Non déterminé.
· <u>Auto-inflammation:</u>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· <u>Danger d'explosion:</u>	Le produit n'est pas explosif.
· <u>Limites d'explosion:</u> <u>Inférieure:</u> <u>Supérieure:</u>	Non déterminé. Non déterminé.
· <u>Pression de vapeur:</u>	Non déterminé.
· <u>Densité à 20 °C:</u> · <u>Densité relative.</u> · <u>Densité de vapeur.</u> · <u>Vitesse d'évaporation.</u>	1,93 g/cm ³ Non déterminé. Non déterminé. Non déterminé.
· <u>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:</u>	Pas ou peu miscible
· <u>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</u>	Non déterminé.
· <u>Viscosité:</u> <u>Dynamique:</u> <u>Cinématique:</u>	Non déterminé. Non déterminé.
· <u>Teneur en solvants:</u> <u>Solvants organiques:</u> · 9.2 Autres informations	0,1 % Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité**
- **10.2 Stabilité chimique**
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

SECTION 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- Toxicité aiguë:

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

51728-26-8 Pentaerythritol, Ethoxylated, Esters with Acrylic Acid

Oral	LD50	2000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	2000 mg/kg (rat)

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.11.2014

Numéro de version 2

Révision: 06.11.2014

Nom du produit: Oeko-Spachtel

(suite de la page 5)

LC50/48h 7,82 mg/l (Brachydanio rerio)

- Effet primaire d'irritation:
- de la peau: Pas d'effet d'irritation.
- des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

SECTION 12: Informations écologiques**· 12.1 Toxicité**

- Toxicité aquatique:

51728-26-8 Pentaerythritol, Ethoxylated, Esters with Acrylic Acid

EC50	>100 mg/l (BES)
EC50/48h	90,94 mg/l (daphnia magna)
LC50/72h	2,18 mg/l (Brachydanio rerio)

136-52-7 bis(2-éthylhexanoate) de cobalt

IC50/72h	528 mg/l (green alge)
----------	-----------------------

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Effets écotoxiques:
- Remarque: Nocif pour les poissons.
- Autres indications écologiques:
- Indications générales: Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Nocif pour les organismes aquatiques.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**· 13.1 Méthodes de traitement des déchets**

- Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- Emballages non nettoyés:
- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

- | | |
|---|-------|
| · 14.1 No ONU | |
| · <u>ADR, ADN, IMDG, IATA</u> | néant |
| · 14.2 Nom d'expédition des Nations unies | |
| · <u>ADR, ADN, IMDG, IATA</u> | néant |
| · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | |
| · <u>ADR, ADN, IMDG, IATA</u> | |
| · <u>Classe</u> | néant |
| · 14.4 Groupe d'emballage | |
| · <u>ADR, IMDG, IATA</u> | néant |

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.11.2014

Numéro de version 2

Révision: 06.11.2014

Nom du produit: Oeko-Spachtel

(suite de la page 6)

· 14.5 Dangers pour l'environnement:	
· <u>Marine Pollutant:</u>	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
· <u>Indications complémentaires de transport:</u>	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.
· <u>"Règlement type" de l'ONU:</u>	-

SECTION 15: Informations réglementaires

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

1967/548 (1999/45); 1991/689 (2001/118); 1999/13; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (REACH); 1272/2008; 75/324/EWG (2008/47/EG); 453/2010/EG

· Prescriptions nationales:

· Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

· Classe de pollution des eaux:

Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.

· VOC EU

1,1 g/l

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H361f Susceptible de nuire à la fertilité.
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

 R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
 R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
 R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 R62 Risque possible d'altération de la fertilité.

· Service établissant la fiche technique:

Laboratoire

· Contact:

Dieter Zimmermann
 Elke Hake
 Fon ++49 (0)911 64296-59
 @mail E.Hake@akemi.de

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.11.2014

Numéro de version 2

Révision: 06.11.2014

Nom du produit: Oeko-Spachtel

(suite de la page 7)

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2
Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1
Repr. 2: Reproductive toxicity, Hazard Category 2
Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - Acute Hazard, Category 1

Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 1

Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2

Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3